



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104011>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-104011**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRANSPORT SCOLAIRE EN CIRCUITS SPÉCIAUX DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (91) SUR LA COMMUNE DE COUDRAY-MONTCEAUX

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'exécution d'un service de transports scolaires en circuits spéciaux scolaires dans le département de l'Essonne (91) sur la commune de Coudray-Montceaux. L'ensemble des prestations sont décrites au sein du cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure : 43ae133a-b685-435e-8322-091692cbe0a

Avis précédent : ec9c438c-28b5-4331-add7-2c9c6380e637-01

Identifiant interne : 2024-012

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 840,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'acheteur souhaite imposer aux soumissionnaires la communication des noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution du marché, comme le prévoit l'article R. 2151-16 du code de la commande publique, du fait que la qualité de l'offre est évaluée sur la base du savoir-faire, de l'expérience ou de la fiabilité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché public. Au titre des interdictions d'exercer une activité en contact avec des mineurs, l'Acheteur impose aux soumissionnaires la vérification du bulletin n°3 du casier judiciaire au moment du recrutement par le Titulaire de ses conducteurs (article L. 1221-6 du code du travail). De plus, l'Acheteur souhaite imposer un tel contrôle lors de l'exécution du présent accord-cadre (article L. 1222-2 du code du travail), par une vérification régulière à chaque reconduction. du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur a décidé d'instaurer un système d'élimination des offres si les notes des critères valeur technique, qualité environnementale et moyens humains ne sont pas jugées suffisantes. Le candidat dont la note brute C1 + C2 + C3 est strictement inférieure à 30 points sur 60 verra son offre rejetée sans qu'il soit fait l'analyse du critère n°4 (Prix).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Conformément aux articles R.2162-2 à R.2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, le présent marché est un accord-cadre mono attributaire exécuté par bons de commande.

Le présent marché est passé en procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L2124-2 et R2124-2 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : TRANSPORT EN CIRCUITS SPÉCIAUX DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (91) SUR LA COMMUNE DE COUDRAY-MONTCEAUX

Description : Le présent accord cadre à bons de commande, mono-attributaire et non- alloti a pour objet l'exécution d'un service de transports scolaires en circuits spéciaux scolaires dans le département de l'Essonne (91) sur la commune du Coudray-Montceaux. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 420 000€ HT par période contractuelle de 1 an. L'ensemble des prestations sont décrites au sein du CCTP.

Identifiant interne : 2024-012

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à partir de sa notification. Le marché pourra être reconduit une (1) fois pour une période d'un (1) an par reconduction tacite. La durée maximale de l'accord-cadre est de 24 mois à compter de la notification. La reconduction est considérée

comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'acheteur au moins deux (2) mois avant la date anniversaire de notification de l'accord cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée d'un (1) maximum). Une période de préparation est engagée à compter de la notification de l'accord-cadre. Cette période consiste en la mise en place des circuits et se termine au plus tard le 15 août 2024.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Département de l'Essonne (91).

Code postal : 91000

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : Commune Coudray-Montceaux

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est financé par les fonds propres de l'établissement. Une avance est prévue par le marché. Le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande. Le versement d'acompte est prévu. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013-269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le marché passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande. Les bons de commande seront notifiés successivement par l'Acheteur au fur et à mesure des besoins. L'Acheteur est susceptible de notifier en simultanément plusieurs bons de commande.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère 1 de la valeur technique est pondéré sur 40 points. Il se décompose en sous-critère de la manière suivante : Sous-critère 1 (30) : Méthodologie relative à la continuité et qualité du service -Processus et méthodologies mises en œuvre pour assurer une qualité de service optimale en fonctionnement normal (dont l'organisation, les contrôles internes des cars et des

prestations et la prise en compte des demandes IDFM) -Processus et méthodologies permettant d'assurer une qualité de service optimale en cas de situations perturbées (dont l'organisation, les contrôles internes des cars et des prestations et la prise en compte des demandes IDFM) -Personnel dédié à la prestation transport scolaire (effectif lié à la conduite, à la gestion administrative et comptable, à l'encadrement, au suivi de la qualité de service, ...) -Personnel intervenant en complément (mécanicien interne, contrôleur de titre, formateur interne) -Procédures de gestion de la relation client et de l'accueil physique du public -Actions de l'entreprise pour l'amélioration continue de la qualité de service (enquête de satisfaction, certification...) -Modalités d'actions innovantes dédiés aux CSS permettant d'informer les usagers (élèves/familles, gestion des objets perdus, ...) et de sensibiliser les élèves à la sécurité du service (incendie, comportement perdus, ...) et de sensibiliser les élèves à la sécurité du service (incendie, comportement, ...) -Véhicules dédiés aux CSS (Marque, modèle, immatriculation et date de 1ère immatriculation ou date de livraison pour les véhicules neufs, nombre de places assises hors conducteur, vidéo surveillance, rétroviseur grand angle, bandes rétro réfléchissantes, autres...) dont les véhicules de réserve dédiés aux CSS Sous-critère 2 (10) : Moyens matériels -Véhicules dédiés aux CSS (Marque, modèle, immatriculation et date de 1ère immatriculation ou date de livraison pour les véhicules neufs, nombre de places assises hors conducteur vidéo surveillance, rétroviseur grand angle, bandes rétro réfléchissantes, autres...) dont les véhicules de réserve dédiés aux CSS - Description des dépôts et leurs équipements, description des lieux de stationnement des véhicules

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 3 : Prix (40 points) Les modalités de calcul des points de la valeur économique sont les suivantes : $N = 40 \times$ (offre moins disante / offre du soumissionnaire concerné). Ce montant est apprécié sur la base du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Moyens Humains (10 points) : -Plan d'actions mises en œuvre afin de fidéliser le personnel -Plan d'actions en faveur du recrutement des personnes en situation de handicap et/ou de précarité -Plan de formation des agents de conduite dédiés au transport scolaire en supplément de la Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) ou de la Formation Continue Obligatoire (FCO) qui sont des formations obligatoires (actions de formation et d'information conduites par le candidat, planning prévisionnel sur la durée du marché)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : critère 3 (10) : Qualité environnementale -Actions en faveur du verdissement de la flotte des véhicules (biocarburants, électrification et/ou

autres) -Actions en faveur de l'environnement (durabilité des produits, réduction des émissions et consommation d'énergie, d'eau et de matériaux)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Ile de France Mobilités

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 420,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CARS NEDROMA

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-012

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-012

Titre : TRANSPORT SCOLAIRE EN CIRCUITS SPECIAUX DANS LE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE (91) LE COUDRAY MONTCEAUX

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/05/2024

Date de conclusion du marché : 14/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ile de France Mobilités

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Paris

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 41 rue de chateaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : piple.miah@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33181700512

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Département : Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

Adresse postale : 5 Rue Leblanc

Ville : PARIS CEDEX 15

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +33182524267

Adresse internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CARS NEDROMA

Numéro d'enregistrement : 43203877600048

Ville : ATHIS-MONS

Code postal : 91200

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 287502e1-98e3-49db-897c-3632e97d16c8 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/09/2024 à 16:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024